

## Location de biens à usage d'habitation meublés et non meublés

	Honoraires bailleur	Honoraires locataire
Entremise et négociation, visites, constitution du dossier, rédaction du bail, états des lieux	75% TTC du 1er mois de loyer CC (à la charge du bailleur et du locataire)	

*Dans la limite du plafonnement loi ALUR du 24 mars 2014 - Décret n°2014 - 890 du 1er août 2014*

## Gestion locative

Honoraires	
Pour l'ensemble des sommes encaissées	7,2% TTC du loyer mensuel CC

*Tarif dégressif en fonction du nombre de lots.*

## Location à usage professionnel

Honoraires	
Entremise et négociation, visites, constitution du dossier, rédaction du bail, états des lieux	18% TTC du loyer annuel HC (à la charge exclusive du locataire)

*Si la rédaction du bail est réalisée par un tiers, avocat ou notaire, des frais supplémentaires sont à prévoir.*

## Estimations

Honoraires	
Estimation dans le cadre d'une succession, donation, estimation bancaire	150€ TTC (offert après signature d'un mandat de vente chez nous)

*Rapport écrit, exhaustif et précis.*

## Vente de biens à usage d'habitation & immeubles de rapport

Prix de vente	Honoraires
Moins de 100 000€	10% TTC
De 100 001€ à 200 000€	8% TTC
De 200 001€ à 400 000€	6% TTC
> 400 000€	5% TTC

*Dans le cadre d'un mandat de vente, les honoraires ci-dessus sont calculés sur le prix de vente du bien et sont à la charge du vendeur.*

## Vente de terrains, garages et parkings

Prix de vente	Honoraires
	10% TTC

*Dans le cadre d'un mandat de vente, les honoraires ci-dessus sont calculés sur le prix de vente du bien et sont à la charge du vendeur.*

La remise de facture d'honoraires est obligatoire. TVA taux en vigueur 20%